

Approche 1-2-3 MADA

Municipalité : _____

Consignes

L'approche 1, 2, 3 consiste à identifier, dans chacun des services municipaux, les actions et les initiatives en faveur des aînés.

- 1) Actions en cours en faveur des aînés
- 2) Actions « citoyennes » ou « famille » à adapter en actions « aînées »
- 3) Suggestion d'actions en faveur des aînés qui pourraient être adoptées

Identification

Nom du service : _____

Nom de la personne ayant rempli la fiche : _____

*Note : au besoin, ajouter des pages au présent document.

Informations pertinentes

▪ Les éléments de réflexion du comité de pilotage sur les caractéristiques des aînés et le vieillissement actif
• S'il y a lieu, la définition de la famille actuellement retenue par le comité PFM et reconnue par les aînés

1- ACTIONS EN COURS

Dressez la liste des actions en cours qui sont en faveur des aînées.

EXEMPLES

ACTIONS
Organiser des activités sportives et sociales hebdomadaires pour les personnes âgées (pétanques, jeux de fer).
Organiser une journée de maillage entre les organismes communautaires oeuvrant auprès des aînés .

GRILLE À COMPLÉTER

ACTIONS

GRILLE À COMPLÉTER (suite)

ACTIONS

2- ACTIONS À ADAPTER

Dressez la liste des actions en cours de votre service qui ont une approche « citoyenne » ou « famille » et qui, avec une modification ou un ajout, pourraient devenir des actions « aînées ».

EXEMPLES

ACTIONS CITOYENNES OU FAMILLES	MODIFICATIONS OU AJOUTS PROPOSÉS
Comité jeunesse consultatif sur l'aménagement des parcs	Créer un comité consultatif intergénérationnel comprenant des aînés sur l'aménagement des parcs
Aménager des sentiers pédestres	Créer un club de marche pour les aînés

GRILLE À COMPLÉTER

ACTIONS CITOYENNES OU FAMILLES	MODIFICATIONS OU AJOUTS PROPOSÉS

GRILLE À COMPLÉTER (SUITE)

ACTIONS CITOYENNES OU FAMILLES	MODIFICATIONS OU AJOUTS PROPOSÉS

3- ACTIONS SUGGÉRÉES

Après avoir réalisé les étapes précédentes, dressez la liste des actions en faveur des aînés que vous suggérez au comité.

SUGGESTIONS DE MESURES OU INITIATIVES